



Préparation à l'examen d'accès à la profession de Commissaire de justice (Formation à distance)

Parcours

- Droit

La préparation à l'examen d'accès à la profession de Commissaire de Justice, 100% distanciel, permet aux apprenants de revoir les fondamentaux juridiques, économiques et artistiques pour préparer l'examen d'entrée.



Modalités

- Totalement à distance

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Alice Bayard

05 61 12 86 58
prepacommissaire.foad@ut-
capitole.fr

Gestionnaire pédagogique
Christine Vales

Admission
[https://www.ut-capitole.fr/
admissions](https://www.ut-capitole.fr/admissions)
Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

Niveau(x) de recrutement

Bac + 4; Bac + 5

Accessible en reprise d'études

Oui



Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Durée de la formation

1 an - 318 H

Lieu(x) de la formation

Université Toulouse Capitole

Stage(s)

Non

Accessible en

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation à distance
- Reprise d'étude

/ Présentation

Formation universitaire, cette préparation permet de revoir les fondamentaux indispensables à l'exercice de la profession de Commissaire de Justice. Un **master 1** ou **master 2** en droit est exigé pour s'inscrire à cette préparation. Celle-ci peut être suivie pendant l'année de master 2.

Cette préparation ne concerne pas l'examen de fin de stage.

Enjeux

- Consolider ses connaissances en droit civil, droit commercial, droit bancaire, droit de la consommation, procédure civile, droit processuel, voies d'exécution et mode amiable et alternatif de résolution des différends
- Appréhender les techniques d'épreuves écrites et orales
- Découvrir les fondamentaux de culture générale juridique et économique
- Acquérir des connaissances en histoire de l'art

Période de formation

Début de la formation : 03/02/2025

Fin de la formation : 30/12/2025

Spécificités

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

- MME CHRISTINE VALES

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 4; Bac + 5

Formation(s) requise(s)

Titulaires d'un Bac +4 ou Bac +5 en droit

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Accès de plein droit

L'inscription annuelle à la préparation à l'examen d'accès à la profession de commissaire de justice est ouverte plein droit aux titulaires d'un master 1 ou master 2 mention droit.

Autres possibilités d'accès

Les apprenants qui n'ont pas un accès de plein droit à cette formation peuvent être autorisés par le Président de l'Université sur avis d'une commission, à s'inscrire après validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Cette préparation est également ouverte aux personnes ayant bénéficié soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Arrêté de nomination de commission d'admission

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service EEDU se réserve la possibilité d'annuler la formation.

/ Programme

La préparation se déroule en deux temps :

Février à juin : révision des fondamentaux juridiques, économiques et artistiques.

Juin à novembre : examens blancs écrits sur les épreuves et entraînements à l'épreuve orale conformément à l'arrêté d'examen.

La préparation est organisée par matière. Les cours en ligne sont rédigés par des professeurs d'université. Les web-conférences, les corrections d'épreuves écrites et les entraînements aux épreuves orales sont animés par un binôme composé d'un enseignant universitaire et d'un Commissaire de Justice.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 4
- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

La préparation à l'examen d'accès à la profession de Commissaire de Justice, 100% en distanciel, prépare l'accès au stage de deux ans nécessaire pour devenir Commissaire de Justice.

Cette préparation n'est pas destinée à l'examen d'aptitude de Commissaire de Justice qui se tient aux termes des deux années de stage.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit et Juridique;Expertise de justice

Liens utiles

- [Délibération de la CEVE](#)
- [Candidature L1 droit EEDU 100% distanciel](#)
- [Campus France](#) : conseils d'orientation pour les étudiants étrangers ou résidant à l'étranger
- [Campus Connecté Espalion](#) : tiers-lieu de l'enseignement supérieur pour suivre une formation à distance et bénéficier d'espaces connectés et équipés
- [Modalités de Contrôle des Connaissances \(MCC\)](#)

Formation rattachée à la Faculté de Droit

[<< Retour](#)